

25 oct 2024 -15:11

## La Régie des Bâtiments achève la rénovation de la façade avant du 14-16 rue de la Loi à Bruxelles

Fin octobre 2024, la Régie des Bâtiments a achevé la rénovation de la façade avant du complexe sis 14-16 rue de la Loi à Bruxelles, qui abrite notamment le SPF Chancellerie du Premier ministre. Les travaux ont démarré début septembre 2024.

En 2023, les façades du complexe du côté de la rue Ducale et de la rue Belliard avaient déjà été rénovées.

« Je me réjouis de voir que la rénovation de la façade du 14-16 rue de la Loi a été achevée dans des délais aussi courts. Ce bâtiment, à la fois témoin de notre patrimoine et lieu d'importantes décisions, retrouve ainsi tout son éclat. En restaurant ce lieu emblématique, nous préservons non seulement un pan de notre histoire architecturale, mais nous garantissons aussi qu'il continue de refléter la dignité de nos institutions. À l'instar du musée Wiertz, du site du Cinquantenaire, du Palais de Justice de Bruxelles, du parc de Tervuren ou encore d'innombrables autres sites, la Régie des Bâtiments travaille au quotidien à remettre en état le patrimoine de notre Belgique. » commente le secrétaire d'État sortant chargé de la Régie des Bâtiments, Mathieu Michel.

## Contexte

Le complexe du 14-16 rue de la Loi à Bruxelles date de la fin du 18e siècle et héberge le bureau du Premier ministre, ainsi que sa cellule stratégique et le SPF Chancellerie du Premier ministre.

En préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, qui a eu lieu du 1er janvier au 30 juin 2024, le hall d'entrée solennel et l'escalier d'honneur ont été entièrement rénovés en 2023. Les façades du côté de la rue Ducale et de la rue Belliard ont également été réparées et peintes en 2023. La pierre bleue a fait l'objet d'un nettoyage.

## Façade du 14-16 rue de la Loi

À la fin de la Présidence belge, les travaux ont pu reprendre dans le bâtiment. En septembre et octobre 2024, la Régie des Bâtiments a rénové la façade du 14-16 rue de la Loi.

Cette rénovation s'imposait car le mauvais état des joints a provoqué des infiltrations d'eau derrière l'enduit de façade qui s'est ainsi détaché à certains endroits.

Les éléments de la façade en pierre bleue ont été sablés et l'enduit de façade a été réparé, de même que tous les joints entre les pierres bleues.

Enfin, la façade a également été peinte.

## Fiche technique (rénovation des façades)

- Propriétaire : État belge
- Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments
- Occupant : Premier ministre et cellule stratégique, SPF Chancellerie du Premier ministre
- Durée des travaux :
  - Août 2023 - décembre 2023 (façades rue Ducale et rue Beyaert)
  - Septembre 2024 - octobre 2024 (façade 14-16 rue de la Loi)
- Coût de la rénovation des trois façades : environ 346 000 euros (TVA comprise)
- Entrepreneur : Van Gompel sa

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght  
(FR)  
+32 (0)470 13 10 74  
+32 (0)479 63 14 16  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)